

CERTIFICATION

« RESPONSABLE PRODUCTION TRANSPORT LOGISTIQUE »
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION





LISTE DES BLOCS DE COMPETENCES :

- BC1 : Encadrer les équipes dans l'organisation de l'activité Transport Logistique
- BC2 : Développer et gérer la relation client dans le cadre de l'activité transport logistique
- BC3 : Garantir la rentabilité de l'activité transport logistique
- BC4 : Elaborer un processus d'amélioration continue de l'activité Transport Logistique



AMENAGEMENTS DES EVALUATIONS

Tout candidat en situation de handicap pourra bénéficier d'un suivi individualisé par un référent handicap.

Cet accompagnement consiste :

- À identifier ses besoins spécifiques et les possibilités d'aménagements durant la préparation à la certification et durant les évaluations (conditions d'accueil, démarches administratives, déroulement de la formation, épreuves).
- A évaluer les besoins du candidat avec l'aide de ressources externes telles que Ressources Handicap Formation proposé par l'AGEFIPH et adapter les moyens en conséquence.

Tout candidat en situation de handicap peut bénéficier d'aménagements raisonnables, lui permettant de parvenir à une situation d'équité de traitement avec les autres candidats.

Il pourra disposer à titre d'exemple :

- De la garantie d'accessibilité sur le site de l'épreuve,
- D'une adaptation du temps pour préparer et accomplir l'épreuve,
- De la mise à disposition d'un matériel technique spécifique,
- D'un accompagnement aux démarches de demande d'aide par le référent handicap.

En cas d'impossibilité d'une évaluation de certaines compétences, au regard du handicap du candidat, une exemption peut être prononcée à la condition qu'elle se justifie en fonction de ses futures conditions d'exercice professionnel et ne dénature pas l'attestation de compétences.

Une telle disposition ne peut être prise que sur proposition argumentée du référent handicap, par décision du certificateur.

BC1 : ENCADRER LES EQUIPES DANS L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE TRANSPORT LOGISTIQUE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.1 Organisation et pilotage des ressources humaines nécessaires à l'activité Transport Logistique</p> <p>Identification des objectifs de rentabilité et de qualité assignés par l'entreprise ainsi que des dispositions de la politique RSE sur le volet social.</p> <p>Prise en compte des volumes d'activités prévisionnels identifiés dans les demandes clients.</p> <p>Évaluation du nombre de collaborateurs (Equivalent Temps Plein-ETP) nécessaires.</p>	<p>C1.1.1 : À partir de la prise en compte des objectifs de rentabilité et de qualité de service fixés par l'entreprise, des dispositions internes sociales de la politique RSE, des volumes d'activités prévisionnels issus des demandes clients, dimensionner les ressources humaines et les moyens matériels associés pour assurer une planification adaptée de l'activité transport logistique en utilisant, si nécessaire, un système d'information approprié.</p>	<p>1) Épreuve écrite de synthèse : (durée : 2h30)</p> <p>Cette épreuve est basée sur une Mise en Situation Professionnelle par constitution d'un dossier technique. À partir de documents et de données, le candidat analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle contextualisée au Bloc de Compétences n° 1. Cette situation définit un contexte réel ou fictif d'une entreprise de transport-logistique évoluant dans un environnement de transport unimodal et/ou multimodal,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de rentabilité et de qualité de service fixés par la Direction sont pris en compte, ainsi que les dispositions de la politique RSE sur le volet social. • Les volumes d'activités prévisionnels de transport issus des demandes clients ont été identifiés en traitant les informations clés suivantes : nature et volumétrie prévisionnelle des marchandises, lieux/zones géographiques de chargement et de déchargement, délais standards d'acheminement, coûts prévisionnels etc... • Les moyens humains à planifier sont évalués précisément ainsi que les moyens matériels associés. • La planification effectuée de l'activité transport logistique est cohérente et garantit les objectifs de rentabilité et de qualité de service. • Un système d'information adapté est utilisé le cas échéant.

<p>Contrôle de la planification des moyens humains (gestion des présences et des absences, et des temps de services) et matériels associés dans le respect des réglementations obligatoires et des objectifs qualité.</p> <p>Répartition des missions en fonction du profil de poste de chaque collaborateur.</p> <p>Vérification de l'adéquation ressources planifiées et le niveau de l'activité.</p>	<p>C1.1.2 : Contrôler (superviser) la planification des moyens humains et matériels en tenant compte de la charge de travail prévisionnelle, des volumes d'activités et du respect des dispositions réglementaires obligatoires afin de garantir une répartition des tâches et des missions adaptées à chaque profil de collaborateurs (sédentaires, non sédentaires, personnes en situation de handicap) et l'adéquation des ressources affectées avec le niveau d'activité transport logistique.</p>	<p>national et/ou international.</p> <p>2) Entretien technique d'évaluation avec le jury (durée : 30 minutes)</p> <p>Le candidat présente et argumente ses solutions. Il justifie ses choix, explicite ses méthodes de travail et répond aux interrogations du jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un contrôle de la planification des moyens humains et matériels est effectué périodiquement. • La planification contrôlée prend en compte la charge de travail des équipes et les volumes clients. • La répartition des tâches tient compte des profils des collaborateurs. • Les effectifs de collaborateurs et les matériels associés le cas échéant sont dimensionnés en convergence avec le niveau d'activité transport. • La répartition du travail et les aménagements du poste tiennent compte des personnes en situation de handicap.
<p>Animation de réunions d'équipes en lien avec la coordination du travail et de la production de l'activité de transport.</p> <p>Gestion et arbitrage des priorités et aléas opérationnels.</p> <p>Mobilisation des collaborateurs aux objectifs collectifs liés à l'activité transport logistique.</p>	<p>C1.1.3 : Animer les équipes opérationnelles en organisant des réunions de régulation et de coordination du travail en lien avec le niveau de production de l'activité transport logistique afin de fédérer les équipes à l'atteinte des objectifs de qualité de service et de respect des règles de sécurité, hygiène...</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes et outils d'animation adaptés sont mises en œuvre avec les équipes notamment par l'intermédiaire d'outils de communication collaborative. • Les réunions sont planifiées à intervalle de temps régulier et une communication écrite et orale de la planification est effectuée aux collaborateurs. • Un objectif et un déroulement de chaque réunion sont définis en lien avec la gestion des priorités et aléas opérationnels impactant l'activité.

<p>Adaptation et transmission des consignes de la Direction de l'entreprise sur les motifs des changements d'organisation(s) de l'activité transport logistique (perte de client ou nouveau client...), impactant également l'entreprise (rachat, reprise ou croissance externe par exemple, création ou restructuration de services...).</p> <p>Communication adaptée collective et individuelle des informations expliquant les changements aux collaborateurs.</p> <p>Suivi du plan d'action d'accompagnement au changement des collaborateurs.</p>	<p>C1.1.4 : Gérer les changements d'organisation(s) de l'activité transport logistique impactant les collaborateurs à partir des directives de sa hiérarchie, de supports de communication adaptés et du suivi d'un plan d'action conduit par la Direction de l'entreprise afin de favoriser l'adhésion des collaborateurs et préserver le climat social.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les raisons et les impacts du changement sont identifiés et communiqués. • Les étapes de conduite du changement sont identifiées. • Les méthodes et supports de communication adaptés sont utilisés. • Le plan d'action de conduite de changement intégrant les contraintes et les résultats attendus est suivi.
<p>A1.2 Gestion des ressources humaines de l'activité transport logistique</p> <p>Identification de besoins en personnel qualifié dans le cadre de l'activité transport logistique (développement ou fluctuations saisonnières).</p> <p>Mise en œuvre des étapes du recrutement de collaborateurs.</p> <p>Élaboration ou participation au parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs.</p>	<p>C1.2.1 : Assurer le recrutement de collaborateurs (sédentaires, non sédentaires, personnes en situation de handicap) à partir de l'identification de besoins en personnel qualifié nécessaire à l'activité transport logistique en garantissant la bonne adéquation entre les compétences recherchées et le profil des candidats afin de favoriser leur intégration au sein de l'entreprise.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences disponibles et nécessaires sont identifiées. • Les besoins en recrutement sont identifiés. • Le processus de recrutement est mis en œuvre (fiches de postes, offres d'emploi, sélection des candidats, entretien d'embauche, entretien de finalisation...). • Le parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs est défini.

<p>Évaluation de la performance des équipes.</p> <p>Définition des besoins en formation et développement des compétences des collaborateurs.</p>	<p>C.1.2.2 : Réaliser et conduire les entretiens (annuels et professionnels) à partir des procédures internes et des dispositions réglementaires obligatoires afin d'évaluer le niveau de performance et de réalisation professionnelle de chaque collaborateur et favoriser leur montée en compétences.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les entretiens annuels et professionnels sont planifiés. • La réglementation obligatoire relative aux entretiens est respectée. • La performance individuelle est évaluée et de nouveaux objectifs mesurables sont fixés. • Les besoins en formation et en évolution professionnelle des collaborateurs sont identifiés.
<p>Maintien d'un climat social favorable à la réalisation de l'activité transport logistique par l'intermédiaire d'outils et de méthodes de prévention et de gestion de conflits (entretiens de cadrage, de recadrage, usage du pouvoir disciplinaire, réunions d'informations obligatoires...).</p> <p>Participation à la mise en place d'actions QVT (Qualité de Vie au Travail).</p>	<p>C1.2.3 : Prévenir les conflits individuels et collectifs en utilisant des outils et méthodes adaptées et en gérant les relations avec le CSE le cas échéant afin de garantir un climat social serein au sein de l'entreprise.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Un dialogue fluide et transparent est mis en place au sein des équipes. • Des actions de prévention sont mises en œuvre pour limiter les conflits individuels et collectifs, le cas échéant avec le CSE. • Les étapes de gestion de conflit sont identifiées. • Des solutions pour désamorcer les conflits sont proposées. • Des actions QVT sont proposées aux équipes
<p>Respect et application des dispositions légales, réglementaires, et des procédures internes en vigueur : RH/social, qualité, sécurité, hygiène et environnement.</p> <p>Respect du cadre légal de la responsabilité pénale du dirigeant.</p>	<p>C1.2.4: Appliquer les dispositions de prévention des risques (QHSSE) et les réglementations légales en vigueur à partir des directives de sa hiérarchie et des procédures de l'entreprise afin de respecter le cadre légal de la responsabilité de l'employeur.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures internes QHSSE et réglementaires sont contrôlées et respectées par les équipes. • Les règles d'hygiène, de sécurité et de sûreté sont communiquées régulièrement aux collaborateurs. • Des plans de prévention des risques professionnels sont mis en œuvre avec les acteurs concernés (CSE, RH...).

BC2 : DEVELOPPER ET GERER LA RELATION CLIENT DANS LE CADRE DE L'ACTIVITE TRANSPORT ET LOGISTIQUE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2.1 : Réalisation de la démarche technico-commerciale transport-logistique</p> <p>Traitement et analyse des informations relatives à l'activité d'un client en matière de besoin(s) en prestation(s) de transport logistique.</p> <p>Identification des besoins potentiels du client.</p>	<p>C2.1.1 : Analyser les informations clés liées à l'activité du client et aux segments de marchés sur lesquels celui-ci se positionne en utilisant différentes sources d'informations disponibles afin d'identifier ses besoins en matière de prestations de transport-logistique.</p>	<p>1) Epreuve écrite de synthèse : (durée : 2h30)</p> <p>Cette épreuve est basée sur une Mise en Situation Professionnelle par constitution d'un dossier technique.</p> <p>À partir de documents et de données, le candidat analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle contextualisée au Bloc de Compétences n°2.</p> <p>Cette situation définit un contexte réel ou fictif d'une entreprise de transport-logistique évoluant dans un environnement de transport unimodal et/ou multimodal, national et/ou international.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations importantes de l'activité d'un client sont identifiées et analysés sur le plan technique du transport et logistique (nature et caractéristique physique des produits, valeur des marchandises à transporter, lieux/zones de chargement, et de livraisons, volumétrie des flux de marchandises, délais d'acheminement, saisonnalité, prestations annexes associées de stockage, préparation de commandes etc...). • Les besoins du client sont qualifiés en identifiant les typologies de prestations de transport logistique pouvant être proposées au client.
<p>Étude technique d'une offre de prestation de transport logistique national et/ou international.</p> <p>Identification des dispositions obligatoires techniques, réglementaires, financières et environnementales liées à la mise en œuvre globale de l'offre de prestation.</p> <p>Élaboration d'une offre de service transport logistique national/international adapté à la demande initiale du client.</p>	<p>C2.1.2 : Étudier la demande client à partir des informations clés d'un cahier des charges d'un appel d'offres ou d'une demande de cotation d'un client afin d'en identifier la faisabilité opérationnelle et la conformité technique, réglementaire, financière et environnementale.</p>	<p>À partir de documents et de données, le candidat analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle contextualisée au Bloc de Compétences n°2.</p> <p>Cette situation définit un contexte réel ou fictif d'une entreprise de transport-logistique évoluant dans un environnement de transport unimodal et/ou multimodal, national et/ou international.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments clés du cahier des charges client ou de la cotation sont identifiés (produits à transporter, volumétrie, points d'enlèvement et de livraison, prestations annexes, ...). • La faisabilité opérationnelle (technique, réglementaire, financière et environnementale) est évaluée et est compatible avec la disponibilité des ressources humaines et matérielles internes et externes de l'entreprise.

<p>Prise en compte des moyens internes et externes à l'entreprise et nécessaires à l'organisation de la mise en place des prestations transport logistique.</p> <p>Finalisation d'une offre de transport « sur-mesure » en réponse aux spécificités de la demande client et en convergence des engagements de qualité opérationnelle.</p>	<p>C2.1.3 Construire une offre de transport adaptée et efficiente tenant compte des modalités de prestation de transport et logistique définies par la demande du client et des ressources humaines et matérielles disponibles afin de répondre précisément au besoin initial exprimé et garantir les engagements commerciaux.</p>	<p>2) Entretien technique d'évaluation avec le jury (durée : 30 minutes)</p> <p>Le candidat présente et argumente ses solutions. Il justifie ses choix, explicite ses méthodes de travail et répond aux interrogations du jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens humains et matériels nécessaires à la construction de l'offre sont identifiés. • L'organisation transport proposée est conforme aux engagements contractuels définis avec le client. • L'efficience de l'offre de transport proposée est évaluée en tenant compte des moyens disponibles et inclus la sous-traitance si nécessaire. • L'offre de prestations proposée au client tient compte des objectifs de rentabilité de l'entreprise.
<p>Argumentation des choix de prestations transport logistique en collaboration avec les équipes commerciales.</p> <p>Traitement des objections en argumentaires pertinents centrés sur la crédibilité de la proposition d'offre de transport logistique.</p>	<p>C2.1.4 Participer à l'argumentation de l'offre proposée avec le client en valorisant en avantages directs et indirects les caractéristiques techniques de la prestation de transport logistique afin de garantir la crédibilité de la proposition commerciale faite au client.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'argumentation commerciale et de communication sont utilisées. • L'argumentaire commercial est adapté aux objections des clients. • Les caractéristiques techniques de la prestation sont traduites en avantages positifs pour le client. • Les techniques de négociation clients, fournisseurs et sous-traitants sont adaptées aux interlocuteurs.

<p>A2.2 Suivi et développement de la prestation de service et gestion de la relation client</p> <p>Contrôle des données de l'activité client et mesure du respect des engagements commerciaux (CA, coût de la sous-traitance, dossiers litiges, taux de service global).</p> <p>Analyse des indicateurs clés opérationnels et identification des écarts.</p>	<p>C2.2.1 Piloter le suivi de la réalisation des opérations de la prestation de transport/logistique à partir du traitement des données de taux de service et autres indicateurs clés afin de mesurer les engagements commerciaux, la satisfaction client, les éventuels dysfonctionnements et les nouveaux besoins.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le suivi de la prestation est réalisé en tenant compte des éléments de qualité, productivité et rentabilité. • Les données de taux de services sont analysées et comparées à ceux fixés par le client. • Le respect des engagements commerciaux est mesuré. • Les dysfonctionnements liés aux opérations de la prestation sont constatés.
<p>Traitement des écarts en concertation avec le client et justification des dysfonctionnements.</p> <p>Prise en compte de la relation commerciale et de l'objectif de fidélisation du client avec le réajustement de l'offre initiale en fonction de nouveau(x) besoin(s).</p>	<p>C.2.2.2 Proposer des pistes d'amélioration aux dysfonctionnements d'une offre existante en effectuant des points réguliers avec le client afin de maintenir une relation de confiance durable et de fidélisation du client.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les dysfonctionnements et les litiges sont traités et communiqués aux interlocuteurs concernés. • Les axes d'amélioration sont proposés aux clients en tenant compte des dysfonctionnements constatés et des remarques du client. • L'offre de service est réajustée en tenant compte de la réévaluation du besoin client.

Collaboration au développement commercial de l'activité transport logistique à partir des objectifs commerciaux annuels fixés par la Direction.

Contribution au plan d'action commerciale communiqué par la Direction et piloté par la force de ventes : support technique et organisationnel de propositions de prestations transport logistique lors des visites clientèle ou prospects ; études techniques et tarifaires etc...

C.2.2.3 Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une démarche de développement commercial de l'activité transport-logistique en relation avec la force de ventes par le biais d'un plan d'action commerciale afin d'atteindre les objectifs de croissance économique de l'entreprise.

- Les objectifs commerciaux annuels sont identifiés et traduits en volumes prévisionnels d'activité transport logistique et de la nature des prestations transport logistique à produire.
- Dans le cadre de la démarche de développement commercial, les prestations transport logistique à proposer aux clients et aux prospects sont étudiées en termes de moyens techniques humains et matériels, des coûts afférents à leur mise en production et des objectifs de rentabilité à atteindre.
- Les informations de cette étude sont transmises à la force de ventes dans le cadre du plan d'action commercial et sont conformes à la mise en place des actions prévues avec les clients et prospects et des objectifs commerciaux à atteindre.

BC3 : GARANTIR LA RENTABILITE DE L'ACTIVITE TRANSPORT ET LOGISTIQUE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3.1 Maitrise des coûts d'exploitation et suivi de la rentabilité de l'activité transport</p> <p>Identification de modèles de calcul de coûts fixes et variables liés à la nature des prestations prévisionnelles et/ou déjà réalisées dans le cadre de l'activité transport logistique de l'entreprise.</p> <p>Utilisation des méthodes et standards de calculs de coûts de la profession du transport de marchandises national et international (transport routier, aérien et maritime).</p>	<p>C3.1.1 : Identifier et calculer les coûts d'exploitation (charges fixes et variables) en utilisant les méthodes et standards professionnels de l'activité transport-transit et logistique afin de déterminer les taux de marges en adéquation avec les objectifs de rentabilité de l'entreprise.</p>	<p>1) Epreuve écrite de synthèse : (durée : 3h)</p> <p>Cette épreuve est basée sur une Mise en Situation Professionnelle par constitution d'un dossier technique.</p> <p>À partir de documents et de données, le candidat analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle contextualisée au Bloc de Compétences n°3.</p> <p>Cette situation définit un contexte réel ou fictif d'une entreprise de transport-logistique évoluant dans un environnement de transport unimodal et/ou multimodal, national et/ou international, et proposant différentes activités et prestations de transports de marchandises,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les charges fixes et les charges variables sont identifiées en lien direct avec les prestations de transport-logistique prévues ou déjà réalisées. • Les standards de calcul de coût sont maîtrisés. • Les prix de ventes sont calculés et les taux de marges sont conformes aux objectifs fixés par l'entreprise.

<p>Contrôle hebdomadaire des indicateurs de rentabilité de l'activité transport-logistique (volumes de commandes clients, CA, coûts, taux de marge des prestations transport-transit et identification des écarts négatifs, variation de chiffre d'affaires et taux de marge par clients).</p> <p>Évaluation de l'évolution des coûts et des marges de l'activité transport-logistique par l'intermédiaire du compte d'exploitation de l'agence ou du service.</p> <p>Traitement des écarts relevés et formalisation par écrit des causes potentielles directes et/ou indirectes.</p> <p>Prévision d'un plan d'action de retour ou de développement de la rentabilité de l'activité transport-logistique.</p>	<p>C3.1.2 Mesurer les indicateurs de rentabilité de l'activité transport et logistique à partir de tableaux de bord de suivi d'indicateurs clés (seuils de rentabilité) afin de traiter par un plan d'action les écarts constatés en lien direct avec les objectifs de rentabilité fixés par l'entreprise.</p>	<p>organisation de transport, de transit et de prestations logistiques associées. La production écrite est évaluée par un expert métier maîtrisant les compétences du BC3.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les ratios de seuils de rentabilité sont déterminés en lien avec les objectifs de rentabilité de l'entreprise. • Les indicateurs de rentabilité sont mesurés et les écarts sont identifiés. • Les causes potentielles directes ou indirectes des écarts sont identifiées et transmises à la Direction. • Le compte de résultat est interprété en lien avec l'analyse des charges d'exploitation. • La prévision d'un plan d'action est réalisée en concertation avec la Direction afin de garantir les objectifs de rentabilité fixés.
---	---	--	--

<p>A3.2 Pilotage et suivi budgétaire et financier de l'unité transport et logistique</p> <p>Réalisation et/ou participation en lien avec la Direction à la construction d'un budget prévisionnel, affecté à une unité (établissement) ou à un service, à partir des données financières (dépenses-recettes) affectées à l'activité transport-logistique sur le périmètre financier de l'exploitation ou le périmètre financier global.</p>	<p>C.3.2.1 : Participer à l'élaboration d'un budget prévisionnel (exploitation ou global) à partir des données financières de dépenses et de recettes et des objectifs de rentabilité fixés par la Direction afin de garantir le pilotage de l'activité transport-logistique et la rentabilité de l'unité transport logistique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le budget prévisionnel est élaboré en tenant compte des objectifs fixés par la direction et des standards de coût de la profession. • Le budget prévisionnel tient compte des charges fixes et variables de l'entreprise. • Le budget prévisionnel permet d'évaluer les charges nécessaires à la réalisation du chiffre d'affaires de l'entreprise. • Le budget prévisionnel permet de définir la stratégie de l'entreprise sur le court terme.
<p>Mesure et analyse des données générales du budget entre les données financières prévisionnelles et celles réalisées et ce, par l'utilisation d'outils adaptés (Soldes Intermédiaires de Gestion-SIG, compte de résultat...).</p>	<p>C.3.2.2 : Suivre le budget de l'unité de transport et logistique en collaboration avec les interlocuteurs concernés dans l'entreprise et en utilisant les outils</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le budget est contrôlé en utilisant les soldes intermédiaires de gestion (SIG) et le compte de résultat. • Les écarts entre le résultat réel et les prévisions chiffrées sont identifiés. • Les causes des écarts sont mesurées et interprétées et transmises à sa direction.

<p>Analyse des écarts et qualification des dysfonctionnements d'ordre financier pour transmission à sa direction.</p> <p>Prévision d'actions correctives en concertation avec la Direction.</p> <p>Évaluation des risques d'ordre financier liés à l'activité transport-logistique concernant les clients et fournisseurs : notation financière, niveau de solvabilité etc...</p> <p>Collecte et traitement analytique des informations et indicateurs de santé financière avec la DAF.</p>	<p>de contrôle de gestion afin d'identifier les écarts entre le prévisionnel et le réalisé et mettre en place les actions correctives si nécessaire.</p> <p>C.3.2.3 : Évaluer les risques financiers potentiels liés à la solvabilité des clients et des fournisseurs à partir de sources d'informations comptables et légales collectées en collaboration avec les services concernés afin de préserver la compétitivité et la santé financière de l'unité transport et logistique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Des actions correctives sont concertées et validées avec la Direction. • La solvabilité des clients et des fournisseurs est évaluée par la collecte et la capitalisation d'informations légales et d'indicateurs de santé financière en collaboration avec la Direction Administrative et Financière de l'entreprise. • Les indicateurs de santé financière sont analysés et interprétés (trésorerie, bilan, gestion BFR, liquidité). • L'évaluation des risques clients permet de se prémunir des impayés. • L'évaluation des risques fournisseurs permet de limiter les retards d'approvisionnement et tentative de fraudes (travail illégal, non-conformité des produits, ...).
---	--	--	--

BC4 : ÉLABORER UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT ET LOGISTIQUE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A4.1 Analyse de la performance de l'activité transport et logistique</p> <p>Vérification des données et des résultats des tableaux de bord de reporting de l'activité transport-logistique.</p> <p>Contrôle des indicateurs de performance (opérationnelle, financière, RH, commerciale, environnementale etc...).</p> <p>Identification des écarts positifs ou négatifs.</p> <p>Caractérisation des écarts en lien avec la typologie de performance contrôlée selon les indicateurs clés utilisés.</p>	<p>C4.1.1 Contrôler les données et résultats associés à la performance issus des tableaux de bord et des indicateurs clés de l'activité transport logistique afin de qualifier les écarts en termes de dégradation ou d'amélioration de la performance selon sa typologie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cette épreuve est basée sur la mise en place en milieu professionnel au sein d'une entreprise d'un projet d'amélioration continue en lien avec les critères d'évaluation des compétences du BC n°4. • Le candidat rédige un rapport synthétique à destination du jury technique d'évaluation du BC n°4. • A partir des activités A4.1 et A4.2 et des 	<ul style="list-style-type: none"> • Les données et résultats de l'activité transport/transit sont compilés et reportés dans un tableau de bord synthétique. • Les indicateurs clés de suivi de la performance sont déterminés et sélectionnés selon la typologie à analyser (opérationnelle, commerciale, RH, financière...). • Les indicateurs clés de la performance sont vérifiés et analysés. • Les écarts positifs ou négatifs entre les objectifs fixés et les résultats obtenus sont identifiés.

<p>Méthodologie d'analyse des causes des écarts à partir d'outils et de méthodes appropriées.</p> <p>Analyse des procédures organisationnelles de l'activité Transport et Logistique et identification des sources d'optimisation possibles.</p> <p>Réalisation de scénarios de mise en place d'actions correctives.</p>	<p>C4.1.2 Identifier et analyser les causes des écarts à partir de méthodes et outils adaptés afin d'élaborer des scénarios de solutions potentielles à l'amélioration de l'organisation générale et des procédures relatives à la gestion de la performance de l'activité Transport et Logistique.</p>	<p>compétences associées, le candidat en concertation et en collaboration avec un représentant de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établit un diagnostic du suivi des indicateurs prioritairement de l'exploitation Transport-Logistique ou autre périmètre d'activité de l'entreprise • propose des axes d'amélioration relatifs à des écarts ou dysfonctionnements constatés sur le périmètre concerné 	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de la situation de la performance est effectuée à partir des écarts et des dysfonctionnements associés constatés. • Les écarts sont qualifiés en fonction du domaine concerné (opérationnel, commercial, social, financier...). • Les indicateurs de pilotage des activités transport sont analysés. • Une synthèse détaillant les causes des écarts est rédigée à l'intention des acteurs concernés.
<p>A4.2. Mise en place et suivi d'un plan d'action d'amélioration de la performance de l'activité Transport et Logistique</p> <p>Concertation interne et externe avec les acteurs concernés relative à la proposition de scénarios de solutions correctives traitant les causes des écarts.</p> <p>Sélection et validation de solutions correctives appropriées.</p> <p>Finalisation d'un plan d'action de réalisation des solutions correctives.</p> <p>Étude d'impact des solutions correctives réalisées.</p>	<p>C4.2.1 Valider la sélection de solutions correctives appropriées, en collaboration directe avec sa Direction et les autres acteurs internes et externes, et permettant la mise en place d'un plan d'action afin de favoriser l'amélioration durable de la performance de l'activité transport-logistique.</p>	<p>Entretien technique d'évaluation avec le jury (durée : 30 minutes)</p> <p>Le candidat présente et argumente ses solutions. Il justifie ses choix, explicite ses méthodes de travail et répond aux interrogations du jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des scénarios de solutions correctives sont proposés et concertés avec les acteurs concernés. • Des solutions correctives adaptées et réalisables sont sélectionnées et validées par les acteurs concernés • Un plan d'action de mise en œuvre des solutions correctives sélectionnées est finalisé. • La cohérence des solutions correctives retenues est évaluée à partir d'une simulation des impacts de leur réalisation.

<p>Gestion de la mise en place d'un projet d'amélioration continue.</p> <p>Contrôle de l'efficacité du plan d'action correctif.</p> <p>Mobilisation des acteurs internes et externes.</p> <p>Conduite de changement auprès de tous les collaborateurs, y compris pour les personnes en situation de handicap.</p>	<p>C4.2.2 Assurer la mise en place et le suivi du plan d'action par la conduite de changement auprès de tous les collaborateurs de l'unité Transport et Logistique afin de réaliser le contrôle de l'efficacité du plan d'action correctif et adapter le cas échéant celui-ci en fonction du niveau d'amélioration atteint.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes de mise en place du plan d'action sont contrôlées. • Les responsabilités et actions prioritaires à court moyen et long terme sont définies. • Les méthodes de suivi du plan d'action sont appliquées. • Les acteurs impliqués dans le plan d'action sont mobilisés (points d'étapes, réunions-bilans). • La projection budgétaire du plan d'action est réalisée et présentée. • Une communication du plan d'action est effectuée auprès des équipes concernées. • L'efficacité des solutions proposées est vérifiée. • L'impact des solutions mises en œuvre est mesuré, y compris pour les personnes en situation de handicap.
---	--	--	---